

At the Senate Standing Committee on National Finance meeting of October 22, 2024, on the 2024-25 Main Estimates, Senator Pierre Dalphond requested a follow up written response on funding allocated to the CCRG, and Senator Pate followed up to ask for additional information on contracts and investigations. Here are the questions from the meeting transcript.

Q1. Senator Dalphond: "By way of comparison, what is the current budget of the Criminal Conviction Review Group (CCRG)? This group has a director, a team of lawyers and it hires external services. This budget will end when the other one begins. What is the budget of the CCRG compared to the budget of the commission? » (18)

A1. The Government decided to provide \$83.9 million over five years, starting in 2023-24, and \$18.7 million ongoing to support the establishment of an independent Miscarriage of Justice Review Commission, as requested by the Minister of Justice. This would be partially offset by funding from Justice Canada's Criminal Conviction Review Group and Ministerial Budget (\$1.2 million). Therefore, net incremental funding would be \$79.7 million over five years and \$17.5 million ongoing for the Commission.

Q2. Senator Pate: "Further to Senator Dalphond's question, in that costing, if you could include all of the subcontracts for investigations, including police and private investigations, as well as private legal analyses, that would be great. There's quite a web of contracts that go out from that department, to my knowledge, based on discussions I've had in the past." (30) ...Sorry, that point was in response to wrongful convictions and the investigations that have to happen as a result of those." (31)

A2. The CCRG budget for fiscal year 2024-2025 for external Legal Services, which includes legal agents, investigators etc., is approximately \$300,000.

Lors de la réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales du 22 octobre 2024 sur le Budget principal des dépenses 2024-25, le sénateur Pierre Dalphond a demandé une réponse écrite de suivi sur le financement alloué au GRCC, et la sénatrice Pate a fait un suivi pour demander des renseignements supplémentaires sur les contrats et les enquêtes. Voici les questions de la transcription de la réunion.

Q1. Senator Dalphond : “En guise de comparaison, quel est le budget actuel du Groupe de la révision des condamnations criminelles (GRCC)? Ce groupe a un directeur, une équipe d'avocats et il engage des services externes. Ce budget prendra fin quand l'autre commencera. Quel est le budget du GRCC comparé au budget de la commission? » (18)

R1. Le gouvernement a décidé de fournir 83,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, et 18,7 millions de dollars par la suite pour soutenir la création d'une commission indépendante d'examen des erreurs du système judiciaire, comme l'a demandé le ministre de la Justice. Cette diminution serait partiellement compensée par le financement du Groupe d'examen des affaires criminelles du ministère de la Justice du Canada et du budget ministériel (1,2 million de dollars). Par conséquent, le financement supplémentaire net serait de 79,7 millions de dollars sur cinq ans et de 17,5 millions de dollars par la suite pour la Commission.

Question 2. La sénatrice Pate : « Pour faire suite à la question du sénateur Dalphond, dans ce calcul des coûts, si vous pouviez inclure tous les contrats de sous-traitance pour les enquêtes, y compris les enquêtes policières et privées, ainsi que les analyses juridiques privées, ce serait formidable. Il y a tout un réseau de contrats qui sortent de ce département, à ma connaissance, sur la base des discussions que j'ai eues dans le passé. (30) ... Désolé, c'était en réponse aux condamnations injustifiées et aux enquêtes qui doivent être menées à la suite de celles-ci. (31)

A2. Le budget du GRCC pour l'exercice 2024-2025 pour la sous-traitance de services juridiques, tel que les services des agents juridiques, des enquêteurs, etc., est d'environ 300 000\$.